Égalité des chances et absence de discrimination

MHR Connexions

Bulletin d'information de la Commission des droits de la personne du Manitoba

Volume 14 Numéro 10 Octobre 2014

THE MANITOBA HUMAN RIGHTS COMMISSION | LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE DU MANITOBA

http://www.manitobahumanrights.ca/index.fr.html

# Enseignant, chercheur, auteur et nouveau commissaire des droits de la personne

Le plus récent commissaire de la Commission des droits de la personne du Manitoba, M. Donn Short, se dit chanceux puisque, comme universitaire, il peut choisir ses travaux de recherche.

La Commission, elle, se dit chanceuse parce qu'il a choisi de faire des recherches dans le domaine des droits de la personne, plus précisément sur l'intimidation chez les jeunes, particulièrement ceux faisant l'objet d'intimidation à caractère homophobe.

M. Short affirme que son objectif est d'apporter des changements dans les milieux scolaires en général. « Il est non seulement important de résoudre le problème de l'intimidation à l'école, mais aussi de modifier le climat général des écoles, dans lequel les jeunes homosexuels sont habituellement invisibles ou non reconnus, dit-il. La voie à suivre est d'aider les enseignants, les parents et la collectivité à comprendre que les droits des homosexuels sont des droits de la personne. »

M. Short, titulaire d'un baccalauréat spécialisé, d'une maîtrise en beaux-arts, d'un juris doctor et d'un doctorat en philosophie, est l'auteur de l'ouvrage *Don't Be So Gay: Queers, Bullying, and Making Schools Safe*. Il a reçu une bourse de recherche de la Law Foundation of British Columbia, une subvention ordinaire de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines ainsi que d'autres distinctions, bourses et prix universitaires.

À Robson Hall, il a fondé le groupe Outlaws et il est rédacteur en chef fondateur du *Canadian Journal of Human Rights*. Il a rédigé plusieurs œuvres dramatiques et travaille actuellement sur deux autres livres.

M. Short s'est engagé à l'égard des droits des artistes et est membre de PEN Canada, du Writers' Union of Canada, de la Playwrights Guild of Canada, de la Manitoba Association of Playwrights et de la Manitoba Writers' Guild. Il est également membre du projet Every Teacher, financé par le Conseil de recherches en sciences humaines, qui est réalisé en partenariat avec la Manitoba Teachers' Society, est membre du comité de l'éducation d'Egale Canada Human Rights Trust, et est membre du Conseil des commissaires de la Commission des droits de la personne du Manitoba.

Les membres du personnel et du Conseil souhaitent la bienvenue à Donn Short.

## Les droits en question
## par Azim Jiwa – Directeur général
## Hier, aujourd'hui et demain

Le mercredi 22 octobre a été une journée tragique au Canada. Un jeune garde d'honneur a été abattu et, peu de temps après, le responsable de ce meurtre a ouvert le feu dans le Hall d'honneur, au cœur des édifices du Parlement canadien. Quelques jours plus tôt, un autre soldat avait aussi été tué. Les deux Canadiens responsables de ces meurtres sont aussi morts peu de temps après leurs actes de violence.

Le pays a été plongé dans la stupeur, l'horreur et la tristesse. Plusieurs se demandent maintenant si nous avons changé pour toujours. Il est certain que cette tragédie nous touche individuellement et en tant que nation, mais ce sont nos actions futures qui nous définiront.

Comme l'a si bien dit le chef de l'opposition officielle, Thomas Mulcair : « Nous nous sommes levés ce matin dans un pays d'amour, de diversité et de paix, et ce sera pareil demain ».

Ces pensées sont aussi celles exprimées par tous nos dirigeants nationaux. « Nous avons connu sans l'ombre d'un doute une journée difficile, mais je suis convaincu que les Canadiens et les Canadiennes feront preuve de la même ferme solidarité qui nous a permis d'affronter tant d'épreuves dans le passé », a déclaré le premier ministre Stephen Harper.

Et ces paroles du chef libéral Justin Trudeau : « Notre dévouement à la démocratie et aux institutions que nous avons bâties demeure. Rester qui on est en temps de crise fera de nous un exemple pour le reste du monde. »

Pourquoi répéter ces pensées? Parce qu'il n'est pas seulement essentiel de les dire; elles doivent aussi être entendues et comprises.

Certaines personnes ont peur que cette tragédie entraîne de l'hostilité contre les Canadiens d'origines ethniques différentes. La Commission des droits de la personne du Manitoba encourage l'établissement continu de relations entre tous les groupes au sein de la société canadienne. Nous sommes au courant des préoccupations potentielles et défendons les droits de tous les Manitobains et Manitobaines.

Les dirigeants représentant la diversité de notre nation sont solidaires avec le reste des Canadiens et Canadiennes. Comme a déclaré M. Ihsaan Gardee, directeur général du National Council of Canadian Muslims, dénonçant l'extrémisme violent : « une attaque contre un Canadien représente une attaque contre tous les Canadiens ».

Nous offrons nos condoléances à la famille et aux amis du caporal Nathan Cirillo et de l'adjudant Patrice Vincent

# C'est le moment de s'inscrire aux programmes éducatifs en matière de droits de la personne

Les mesures d'adaptation raisonnables, les questions de santé mentale, le harcèlement et les connaissances générales sur les droits de la personne du Manitoba en milieu de travail sont tous des sujets que les employeurs et les superviseurs devraient bien connaître dans les milieux de travail d'aujourd'hui.

Chaque année, la Commission offre ces cours pour aider les employeurs et les superviseurs à être proactifs en milieu de travail et à veiller à ce que les droits de leurs employés soient compris.

Il reste des places pour les séminaires de novembre 2014. Afin de vous soustraire aux inévitables listes d'attente qui se créeront pour les programmes plus tard dans l'année, c'est maintenant le meilleur moment de vous inscrire.

Pour en savoir plus sur les programmes offerts à Winnipeg et à Brandon, et pour connaître les dates et les coûts, rendez-vous à www.manitobahumanrights.ca/workshops.html (en anglais seulement).

## Prix des droits de la personne de 2014

**La date limite des nominations pour faire reconnaître des particuliers ou des groupes ayant contribué à la cause des droits de la personne approche à grands pas. La date limite des nominations est le 14 novembre 2014.**

**Si vous connaissez quelqu'un – un élève, un enseignant, un ami ou un collègue – qui mérite d'être reconnu, rendez-vous sur notre site Web et cliquez sur « Human Rights Awards 2014 »**

**Une réception à l'honneur des lauréats aura lieu le 9 décembre 2014, de 17 h 30 à 19 h 30.**

# Nouvelles feuilles de renseignements et lignes directrices sur les droits de la personne

La Commission des droits de la personne du Manitoba a mis à jour ses lignes directrices relatives aux mesures d'adaptation raisonnables. Cette publication est l'une des plus populaires auprès du public et des employeurs. Pour aller de pair avec ces lignes directrices, la Commission a également publié une nouvelle feuille de renseignements intitulée *Requesting Medical Information from Employees*. Comme on demande souvent aux employeurs de fournir des mesures d'adaptation raisonnables, cette feuille de renseignements explique brièvement ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas demander.

De nouvelles lignes directrices en matière de harcèlement et de harcèlement sexuel sont aussi offertes. Bien que des renseignements sur ces deux types de discrimination soient disponibles depuis quelque temps, ces lignes directrices réunissent tout ce que vous devez savoir en une seule publication.

Pour consulter les nouvelles feuilles de renseignements et lignes directrices, rendez-vous à www.manitobahumanrights.ca/index.fr.html et cliquez sur « Information publique » et « Publications ».

***L'enquêteur des droits de la personne, Jesse Rock, fait part de différentes stratégies à une enseignante sur la meilleure manière d'éduquer les élèves au sujet des droits de la personne, le Code et les caractéristiques protégées au Manitoba.***

# La Commission assiste au congrès des enseignants SAGE (groupes d'éducateurs spécialisés) 2014

Le congrès des jeunes DREAM 2015 (8 avril 2015 à Shilo et 9 avril 2015 à Winnipeg) mettra en vedette M. Scott Heggart, et le You Can Play Project. Les enseignants étaient heureux d'apprendre que des questions portant sur les GLBT seront soulignées aux congrès annuels. Plusieurs ont indiqué que leur école et administration appuyaient la création d'environnements plus sécuritaires et que ce sujet était à la fois opportun et pertinent.

Les enquêteurs des droits de la personne Jesse Rock et Pam Roberts ont également fourni aux enseignants des exemplaires de la trousse d'outils des enseignants en droits de la personne qui fournit des ressources aux enseignants afin de pouvoir mieux présenter le *Code* (Manitoba) à leur classe. Il est également possible de télécharger cette trousse d'outils à www.manitobahumanrights.ca/index.fr.html. Ils ont aussi donné de l'information aux enseignants sur le prix des droits de la personne Sybil Shack, qui donne la possibilité aux élèves d'être reconnus pour leurs efforts.

En outre, les enquêteurs ont donné aux enseignants une présentation d'une heure sur le *Code*.

« SAGE est toujours un très bon congrès auquel participer, a déclaré Pam Roberts, enquêteuse et présidente du comité du congrès des jeunes. Les enseignants manitobains en études sociales sont très intéressés par le regroupement de ressources utiles et ceci est la meilleure voie pour fournir de l'information directement aux enseignants. »

# L'agente de réception et coprésidente du congrès des jeunes prend sa retraite

Une des agentes de réception de la Commission a pris sa retraite après de nombreuses années de service. Lorraine Lambert a quitté la Commission en juin. Lorraine n'était pas seulement une agente de réception expérimentée, elle a aussi grandement contribué à la direction et à la planification de nombreux congrès des jeunes au fil des ans et a coprésidé le comité du congrès des jeunes pendant sept ans.

Le personnel offre à Lorraine ses meilleurs vœux de réussite pour ses futurs projets.